

... Disponible sur www.insee.fr

Premiers résultats de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007 (ERFS)

En 2007, la moitié de la population de France métropolitaine dispose d'un niveau de vie inférieur à 18 170 € annuels, soit 1 510 € mensuels (*tableau 1*). Ce niveau de vie médian est en hausse de 2,1 % en euros constants par rapport à 2006. Cette augmentation fait suite à une croissance un peu moins forte en 2006, de 1,5 %.

Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 010 € annuels (1^{er} décile), en hausse de 1,9 % sur un an. Le niveau de vie annuel des 10 % des personnes les plus aisées est supérieur à 33 900 € (9^{ème} décile). Ce dernier décile augmente également en 2007, à un rythme un peu moins élevé (+1,3 %).

En 2007, le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes (rapport interdécile) s'élève ainsi à 3,4. Ce rapport est stable depuis 2005.

Tableau 1 : Niveau de vie annuel en euros 2007 et indicateurs d'inégalité de 1996 à 2007

	1996	1998	2000	2002	2002*	2003	2004	2005	2005*	2006	2007
1 ^{er} décile (D1)	8 110	8 460	8 860	9 320	9 430	9 460	9 490	9 600	9 680	9 820	10 010
Niveau de vie médian (D5)	14 860	15 110	15 770	16 470	16 600	16 610	16 550	16 860	17 530	17 790	18 170
9 ^{ème} décile (D9)	27 180	27 570	28 980	29 790	30 250	30 020	29 780	30 290	32 440	33 460	33 900
D9/D1	3,35	3,26	3,27	3,20	3,21	3,17	3,14	3,16	3,35	3,41	3,39
D9/D5	1,83	1,82	1,84	1,81	1,82	1,81	1,80	1,80	1,85	1,88	1,87
D5/D1	1,83	1,79	1,78	1,77	1,76	1,76	1,74	1,76	1,81	1,81	1,82
Part des 20% les plus modestes (en %) (S20)	9,2	9,4	9,1	9,6	9,6	9,6	9,6	9,6	9,1	9,0	9,0
Part des 20% les plus aisés (en %) (1-S80)	36,5	36,6	37,0	36,5	36,7	36,6	36,6	36,7	37,9	38,4	38,2
Rapport interquintile ((1-S80)/S20)	4,0	3,9	4,1	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	4,2	4,3	4,2

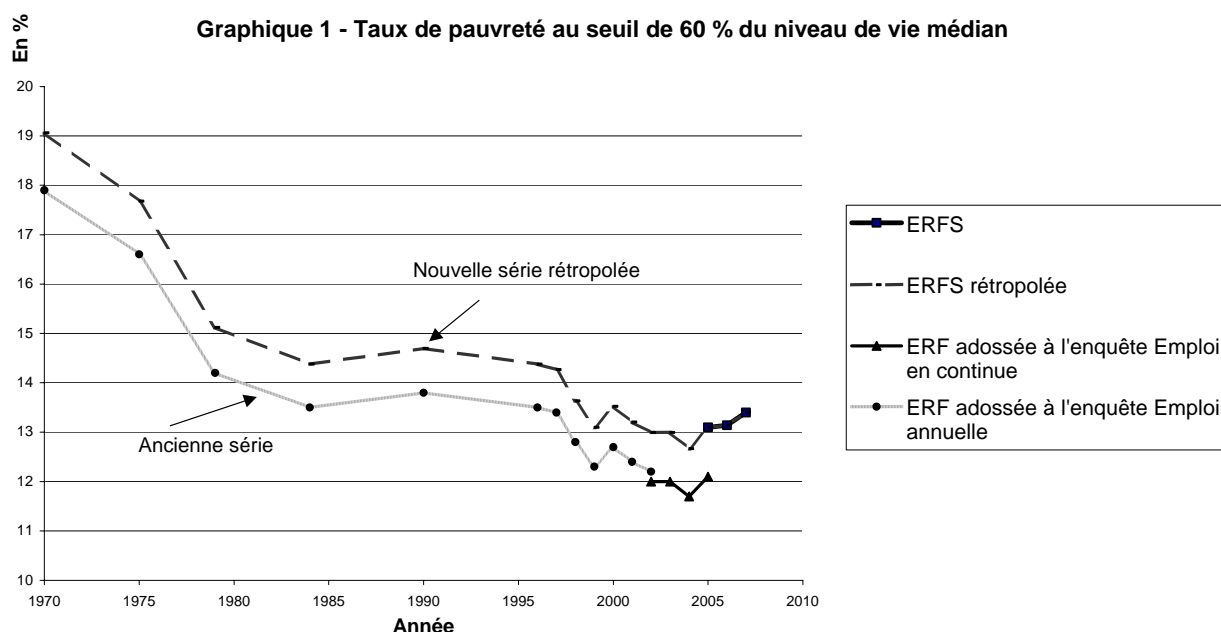
*Note : la série comporte deux ruptures : la première en 2002 correspond au passage à l'enquête Emploi en continu; la seconde en 2005 correspond à la prise en compte des transferts sociaux réels (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux) et à une meilleure couverture des revenus du patrimoine. Les données 2005 et 2006 déjà publiées ont été mises à jour pour tenir compte des derniers résultats du recensement de la population.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007.

Les 20 % des personnes les plus modestes (S20) disposent de 9 % de la masse des niveaux de vie. Les 20 % des personnes les plus aisées disposent de plus du tiers (38,2 %) de la masse des niveaux de vie, soit 4,2 fois celle détenue par les 20 % des personnes les plus modestes. Ce rapport, appelé rapport interquintile est stable depuis 2005 (4,2 en 2005, puis 4,3 en 2006).

Le seuil de pauvreté monétaire à 60 % de la médiane des niveaux de vie s'inscrit à 910 € mensuels, contre 890 € un an auparavant, en euros constants de 2007. 8 034 000 personnes vivent en-dessous de ce seuil de pauvreté, soit 13,4 % de la population de France métropolitaine. Ce taux s'élevait à 13,1 % un an plus tôt. Compte tenu de l'incertitude (de l'ordre de +/-0,5 point) qui pèse sur la mesure de ce taux de pauvreté (enquête par sondage), cette évolution n'est pas statistiquement significative. Depuis le début des années 2000, le taux de pauvreté s'est stabilisé aux alentours de 13 % (*graphique 1*). Le taux de pauvreté monétaire calculé au seuil de 50 % du niveau de vie médian est également stable depuis 2003, aux alentours de 7 % (*cf tableau en ligne sur www.insee.fr*).



Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante
 Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007.

Important - La nouvelle série de niveaux de vie et de taux de pauvreté publiée désormais par l'Insee à partir de 2005 **n'est pas directement comparable** avec celle des années précédentes. Pour appréhender les évolutions sur longue période, la série de taux de pauvreté de 1970 à 2007 a été reconstituée en s'appuyant sur les années pour lesquelles on dispose de deux versions d'enquête (2002 et 2005).

